

Gros plan

août 2003

Volume 14, n° 2

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

MESSAGE DE LA DIRECTRICE DU TRIBUNAL

Marsha Faubert

Activités du Tribunal

Dans le dernier numéro de Gros Plan, j'ai déclaré que le Tribunal s'attendait à ce que le nombre d'appels déposés, d'audiences entendues et de décisions qui seront rendues en 2003 soient comparables aux niveaux atteints en 2002. Les données enregistrées à ce jour confirment cette tendance, à l'exception d'un nombre légèrement plus élevé d'auditions et de décisions, dû en partie à un plus grand nombre d'appelants confirmant leur aptitude à procéder.

Au cours des derniers mois, le Tribunal a effectué une revue de certaines de ses pratiques en vue d'améliorer la qualité de service offerte aux parties. Nous avons affiché plusieurs avis sur notre site Web mettant en évidence certains changements ou développements qui ont résulté de cette revue.

Les services en français

En avril, nous avons publié nos *Lignes directrices relatives aux services en français à l'intention du personnel du Tribunal*, un document qui décrit la façon dont le Tribunal remplit ses obligations relatives à la fourniture des services en français conformément à la *Loi sur les services en français*. Ce document fournit une assistance au personnel du Tribunal et des informations au public concernant les pratiques du Tribunal dans ce domaine.

Ligne directrice – Indemnités et remboursement de frais liés à la comparution à une audience

Au cours du même mois, le Tribunal a publié sa *Ligne directrice – Indemnités et remboursement de frais liés à la comparution à une audience*. Ce document met à jour les montants maximums payables à titre d'indemnités de repas et à titre d'indemnités de témoins pour les travailleurs et leurs témoins ainsi que les montants maximums payables

suite à la page 4

NICK McCOMBIE

Le Tribunal d'appel déplore le décès de Nick McCombie, l'un de ses vice-présidents chevronnés et une autorité reconnue en matière de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail. Nick avait rejoint les rangs du Tribunal dès sa mise sur pied en 1985, après des années de service en tant qu'auxiliaire juridique communautaire, coordinateur, formateur et enseignant. Vice-président du Tribunal à temps plein depuis plus de dix ans, auteur et coauteur d'articles et d'analyses juridiques, Nick s'est vu attribuer le prix Ron Ellis en 2003 pour son excellent travail dans le domaine de l'indemnisation des travailleurs et en reconnaissance de sa contribution et de ses réalisations exceptionnelles dans la communauté. Nick s'est éteint le 31 juillet 2003 après un long combat contre le cancer. Ses amis et ses collègues au sein de la communauté de la justice administrative regretteront son sens de l'analyse brillant, ses vastes connaissances, son sens de l'humour incisif et son esprit animé de principes à toute épreuve.

Nouvelles fonctions disponibles sur le site Web du TASPAAAT (www.wsiat.on.ca)

Recherche dans les sommaires des décisions

Les pages d'aide dans la fonction *Recherche dans les sommaires des décisions* ont été révisées. Ces pages sont toujours accessibles en cliquant sur le bouton d'aide sur la page d'accueil de *Recherche dans les sommaires des décisions*.

Documents de référence

Les documents de référence suivants ont été ajoutés sur notre site Web :

- Lignes directrices relatives aux services en français à l'intention du personnel du Tribunal
- Ligne directrice – Indemnités et remboursement de frais liés à la comparution à une audience
- Avis relatif à la procédure d'audition sur examen de documents
- Rapport trimestriel du TASPAAAT : Production et activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2003

Formulaires

Les formulaires suivants du TASPAAAT sont maintenant disponibles en ligne :

- Demande de bandes sonores (enregistrement d'audiences)
- Demande de transcription d'audiences enregistrées sur bandes sonores
- Demande de transcription du TASPAAAT

De plus, de nouveaux taux ont été fixés pour le remboursement des frais liés à la comparution à une audience. Ces nouveaux taux sont reflétés dans le formulaire de *Demande de remboursement de frais* accessible en ligne.

SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUE DU TASPAAAT 2003

Le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail est heureux d'annoncer la poursuite de son programme de séances d'information publique visant à aider la clientèle à mieux comprendre les procédures et les services offerts et à leur en faciliter l'accès.

Pour présenter une mise à jour sur les différents services et les changements apportés à certaines procédures et pour inviter nos clients à nous faire part de leurs observations, le Tribunal organise des séances d'information périodiques dans des centres à travers l'Ontario où il tient des audiences. Chaque séance comprend une présentation sur les procédures actuelles et les services au sein du Tribunal et offre la possibilité de discuter avec des membres du Tribunal de la préparation et de la présentation de cas à l'audience ainsi que d'autres questions.

Les séances d'information publique sont ouvertes à toute personne ou partie intéressée à mieux connaître le système d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail en Ontario. Les séances sont gratuites et aucune inscription préalable n'est requise.

LES PROCHAINES SÉANCES SE TIENDRONT À :

London

le mardi 26 août 2003 de 9 h 00 à 11 h 00
Hôtel London Hilton, 300, rue King
London, Ontario N6B 1S2
(519) 439-1661

Timmins

le mercredi 17 septembre 2003 de 9 h 00 à 11 h 00
Hôtel Senator, 14, rue Mountjoy Sud
Timmins, Ontario P4N 1S4
(705) 267-6211

Sault Ste. Marie

le mercredi 15 octobre 2003 de 9 h 00 à 11 h 00
Hôtel Holiday Inn, 208, promenade St. Mary's River
Sault Ste. Marie, Ontario P6A 5V4
(705) 949-0611

Thunder Bay

le mardi 18 novembre 2003 de 9 h 00 à 11 h 00
Hôtel Valhalla Inn, 1, chemin Valhalla Inn
Thunder Bay, Ontario P7E 6J1
(807) 577-1121

Pour de plus amples informations sur le programme de séances d'information publique du Tribunal, veuillez visiter notre site Web à : www.wsiat.on.ca. Vous pouvez aussi communiquer avec le Service des ressources du Tribunal au : (416) 314-3733 ou composer sans frais le : 1-888 618-8846, poste 4-3733.

NOUVELLES DU BLM

Documents de travail médicaux

Le Tribunal finance la publication de documents de travail médicaux portant sur une variété de questions médicales qui se retrouvent fréquemment dans les cas entendus en appel. Chaque document de travail médical est rédigé par un expert reconnu dans le domaine choisi par le Tribunal. À la demande de ce dernier, l'expert fournit une vue d'ensemble équilibrée sur les connaissances disponibles à ce jour pour une question médicale donnée.

Ces documents de travail médicaux sont accessibles au public sur le site Web du TASPAAAT ainsi qu'à la bibliothèque.

Les documents de travail suivants ont été ajoutés à la liste de documents de travail qui sont déjà disponibles :

1. Cervicalgie et symptômes apparentés – Discopathie cervicale
2. Diabète sucré
3. Maladie de Dupuytren
4. Céphalée

Rapports médicaux génériques

À l'occasion, les assesseurs médicaux peuvent transmettre au Tribunal des rapports médicaux liés à des cas particuliers contenant des informations générales sur un sujet médical spécifique. Dans de tels cas, les rapports sont rendus anonymes et sont ensuite transmis à la Bibliothèque.

Les rapports médicaux génériques suivants sont maintenant disponibles à la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (classement vertical) :

TITRE	AUTEUR	DATE	CLASSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE
Thoracic disc herniation and myelopathy	D ^r Joel A. Finkelstein	27 mai 2003	VF 11238
Corneal Basement Membrane Dystrophy	D ^r Allan R. Slomovic	18 avril 2003	VF 11239
Multiple Chemical Sensitivity	D ^r George Sweeney	21 mars 2003	VF 11240

Tous les documents de travail et rapports génériques listés ci-dessus sont disponibles à la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (BTTO). Pour commander un rapport médical générique, veuillez indiquer son numéro de classification (commençant par VF). Vous pouvez photocopier ces documents à la Bibliothèque (20 cents la page) ou bien demander à ce que le travail de photocopie soit effectué pour vous (5 \$ par document).

Le Tribunal mettra en place un nouveau centre d'appels dès septembre 2003

Le Tribunal mettra en place son centre d'appels en septembre 2003. Le personnel du centre d'appels répondra aux demandes de renseignements concernant la situation d'un dossier et les procédures en vigueur au Tribunal, enregistrera les changements d'adresses et répondra aux demandes d'information courantes. Un court choix d'options téléphoniques permettra de diriger les correspondants directement sur le service de renseignements ayant trait aux appels, d'accéder au répertoire téléphonique du Tribunal ou de pouvoir parler à un préposé au service à la clientèle. Nous anticipons que les parties bénéficieront de cet accès à guichet unique aux renseignements du Tribunal qui devrait leur faciliter l'accès à l'information et leur permettre d'obtenir une réponse rapide à leurs questions concernant la situation de leur appel.

Message de la directrice du Tribunal

suite de la page 1

à titre d'indemnités de témoins experts qui ont été approuvés par le vice-président ou le comité d'audience.

Règlement sur examen de documents

Plus récemment, le Tribunal a établi des critères afin d'aider le personnel du Tribunal et les parties à identifier les appels qui peuvent suivre un processus de règlement sur examen de documents et seront alors dirigés vers une filière de traitement plus rapide. Ces critères sont destinés à identifier les types d'appels qui ne nécessitent pas en général la tenue d'une audience orale du fait qu'aucune nouvelle preuve ne doit être soumise au Tribunal. On peut retrouver ces critères de sélection sur le site Web du Tribunal, dans un *Avis relatif à la procédure d'audition sur examen de documents*. Dans les prochains mois, le Tribunal affichera sur son site Web de plus amples informations concernant la procédure qui doit être appliquée pour la soumission d'observations dans ce cas.

Tandis que ces critères permettent à un plus grand nombre de cas typiques d'être réglés selon une procédure sur examen de documents, le Tribunal conserve son engagement à fournir des auditions orales dans tous les cas pour lesquels un règlement ne peut intervenir sans qu'un témoignage oral soit entendu. Nous sommes persuadés que ce

processus permettra au Tribunal de préserver la qualité de son processus décisionnaire qui lui tient tant à cœur tout en améliorant le temps de règlement des cas moins complexes.

Accès téléphonique amélioré

Finalement, le Tribunal a prévu d'introduire en septembre 2003 un centre d'appels qui gèrera pour le Tribunal toutes les demandes de renseignements généraux et celles concernant les dossiers traités au Tribunal, incluant les appels qui sont actuellement pris en charge par notre Centre d'information du greffe. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous attendons ce changement qui, nous l'espérons, améliorera notre capacité à répondre aux demandes de renseignements téléphoniques avec célérité. De plus amples détails concernant le centre d'appels seront publiés sur le site Web du Tribunal dès qu'ils seront disponibles.

Rétroaction

Maintenant que nous avons réduit notre inventaire de cas, nous pouvons examiner un certain nombre de nos pratiques et les raffiner lorsque cela est nécessaire afin d'améliorer la qualité des décisions du Tribunal et la rapidité avec laquelle elles sont rendues. Votre opinion intéresse le Tribunal et je vous invite à m'adresser directement vos commentaires ou vos questions.

Gros plan sur le TASPAAT

Volume 14, numéro 2

GROS PLAN est une publication gratuite du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ce bulletin est distribué gratuitement.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution du bulletin du TASPAAT *Gros Plan* veuillez communiquer avec le Service des Ressources au: (416) 314-3700.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice du Tribunal : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditrice : Dawn Tam

Collaborateurs : Susan Adams, David Beattie, Debra Dileo, Maria Erskine, Marsha Faubert, Melinda Reyes, Ellen Schoffer

Version française : Cécile Raffael

Abonnement : Mary Pavic

Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

505, avenue University, 2^e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-8800

Télécopieur : (416) 326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis le dernier numéro de TASPAAT Gros Plan (avril 2003), **Jim Dimovski** a été nommé vice-président à temps plein et **Peter Robertson** a été nommé membre représentant les employeurs à temps partiel.